



FRANCE

**QUELLE DYNAMIQUE POUR
L'ÉCONOMIE COLLECTIVE DANS LA TRANSITION ?**



QUELLE DYNAMIQUE POUR L'ÉCONOMIE COLLECTIVE DANS LA TRANSITION ?

Préambule

Par la présente contribution, le CIRIEC-France s'inscrit dans la réflexion générale initialisée par le CIRIEC-International sur les voies et moyens d'obtenir un développement soutenable après cette crise sanitaire qui bouleverse la société mondiale, et plus généralement dans la transition économique, sociale et environnementale. Elle s'appuie sur trois idées-forces :

- Tirer les enseignements du passé et du présent pour éclairer l'avenir
- Refonder l'action publique en lui redonnant un sens adapté aux transitions
- Tirer parti du potentiel offert par l'économie sociale et solidaire, et la finance socialement responsable

I - Economie mondialisée : prendre conscience des enjeux économiques, sociaux et démocratiques

Dans quel contexte sommes-nous effectivement ? Même si nous nous devons d'être optimistes, il n'est pas douteux que nous sommes dans un monde qui va mal, dans un monde de grands paradoxes, dans un monde en grand risque. La situation est en effet des plus préoccupantes :

- Des progrès faramineux enregistrés depuis quelques décennies, grâce aux nouvelles technologies qui améliorent l'accès à la santé et aux meilleures conditions de vie. Mais paradoxalement les inégalités se creusent, notamment les inégalités de revenu : les plus riches continuent de s'enrichir, et de façon exponentielle pour certains, tandis que les plus pauvres continuent de s'appauvrir. 1% des plus riches détient deux fois la richesse de 92% de la population (OXFAM);
- Un système économique mondial financiarisé qui a oublié la grave crise de 2008, qui n'en a pas suffisamment tiré les leçons, et qui continue de spéculer ;
- Un commerce international dominé par les géants du numérique, les GAFAs et autres BATX, qui transforment les individus en hyper-consommateurs asservis, et qui ne cachent plus leur volonté de supplanter les Etats-Nations ;
- Une 4ème révolution industrielle en marche, la révolution numérique, qui grâce à l'intelligence artificielle modifie en profondeur non seulement la manière de produire, de consommer, d'échanger, mais aussi les relations entre les individus et l'organisation de nos sociétés. L'appropriation des données personnelles est devenue l'axe stratégique principal des grands groupes, pour nourrir des algorithmes qui piloteront nos vies, et continuerons de nous asservir ;
- Une tendance au repli de chaque nation sur ses propres intérêts au détriment d'une logique de développement commun ;

- On ajoutera les craintes sérieuses que nous avons pour les ressources naturelles et l'environnement, et de plus en plus inquiétant, la question géopolitique, les flux migratoires politiques et climatiques, les conflits armés, ...et aujourd'hui les risques sanitaires à l'échelle planétaire.

Le grave choc financier de 2008 avait déjà été révélateur de l'incapacité du système économique global à apporter des réponses satisfaisantes aux besoins de la majeure partie des populations dans ce monde. Au contraire, ce système économique, promu depuis les années 80 par l'Ecole de Chicago, basé fondamentalement sur le dogme que le marché règle tout, est même générateur de plus d'inégalités, car il est atteint d'une tare majeure, celle de ne pas savoir répartir équitablement les richesses produites. Au surplus, il est peu soucieux de la préservation des biens communs et de l'environnement, car sa finalité est d'obtenir des rentabilités à court terme sans se préoccuper de l'avenir des ressources naturelles et de la qualité de vie.

Selon les économistes les plus éminents de cette planète, la principale raison en est que le couple marché/concurrence ne fonctionne pas efficacement. Non seulement il amplifie les inégalités, mais il conduit aussi à un affaiblissement de l'action publique et de l'intérêt général. L'économie de marché a pourtant montré qu'elle était un moyen pertinent de développement économique et de progrès de tous ordres, mais à la condition qu'elle soit régulée pour que tout le monde puisse bénéficier de ces progrès. Et c'est là où le bât blesse, car on est loin du compte. Il suffit d'observer les atteintes aux règles de concurrence, les pratiques de contournement fiscal et de détournement des aides publiques des grands groupes, leur chantage aux délocalisations, pour voir que la régulation des marchés par les pouvoirs publics est bien souvent un vœu pieu. Il est ainsi clair que la mondialisation non maîtrisée, au lieu de servir les populations, entraîne des règles du jeu qui contribuent à créer toujours plus de richesse pour les riches et plus de misère pour les plus pauvres. L'inefficacité de la régulation conduit aux pratiques excessives que l'on connaît, spéculation financière, fixation de rémunérations abusives des hauts dirigeants, surexploitation des ressources et des biens communs, détournement de ces derniers au service d'intérêts privés...Ce qui apparaît grave, c'est que consciemment ou inconsciemment, les Etats ont encouragé cette évolution en privatisant et en dérèglementant, sous la pression de ceux qui ont intérêt à ce que le système du « toujours plus » perdure, sans contraintes ni encadrement. Les grands risques de ces évolutions, nous les voyons progresser dans le monde : c'est le chant des sirènes du populisme, c'est la montée des extrémismes, c'est la perversion de la démocratie comme l'écrit souvent l'économiste américain Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie.

Pour reconstruire une société profondément meurtrie par la crise, Il est donc nécessaire de redresser la barre, d'autant que toutes ces évolutions mettent en évidence des perspectives inquiétantes sur la vie démocratique et l'avenir des sociétés.

La montée des inégalités et la difficulté des politiques publiques à les résoudre entraînent en effet une forte défiance des populations vis-à-vis des systèmes politiques, car elles sont sans perspectives et inquiètes face au chômage, aux risques écologiques, aux risques sanitaires, mais aussi aux risques géopolitiques que l'on croyait d'un autre temps. Les conséquences les plus significatives sont déjà bien visibles : c'est le rejet des institutions, c'est la perte des valeurs morales et des points de repère, c'est la montée de la violence y compris chez les plus jeunes, c'est le développement des intégrismes de tous ordres, c'est la valorisation de l'individuation des actions au détriment des démarches collectives, c'est le terreau de régimes autoritaires. Alors que cette situation nécessiterait de reposer les fondements du vivre ensemble, et de définir les grandes orientations permettant aux populations d'avoir des perspectives d'avenir dans un monde en grand changement, le débat politique est empêtré dans la nécessaire résolution des problèmes immédiats, équilibre des comptes publics, croissance, emploi, sécurité, et ne laisse que peu de place à la réflexion sur les choix de société qu'il faudrait pourtant avoir dans une démocratie, au début de ce troisième millénaire.

II - Revitaliser l'action collective dans les territoires en changeant de paradigme

A l'origine de cette dynamique nécessaire, il y a la réponse individuelle et collective aux besoins fondamentaux des personnes. En première analyse on peut identifier deux grands secteurs de l'économie collective correspondant à la couverture des deux grands ordres de besoins : les besoins de protection au sens large (santé, intégrité, droits et libertés, éducation, autonomies ...) et les besoins de subsistance (production, échanges, formation, emploi ...).

L'économie collective a dans ces secteurs un rôle de premier plan à jouer pour satisfaire des besoins essentiels en produisant des biens publics communs. La théorie économique, qu'elle soit d'ailleurs dite orthodoxe ou hétérodoxe, a largement montré la nécessité de produire des biens hors marché, de la régulation publique et d'une implication des acteurs dans la conduite de stratégies coopératives. Le déploiement des courants théoriques d'inspiration néolibérale et de l'idéologie propriétaire ont pourtant suscité durant les dernières décennies des reculs importants de l'économie collective en particulier par la déréglementation, les privatisations, l'affirmation d'une nouvelle gestion publique normant l'action publique sur les comportements privés. Des crises de grande ampleur se sont succédées depuis lors : financières, économiques, sociales, environnementales et tout récemment sanitaires. Elles ont clairement montré l'importance cruciale d'un renouveau de l'économie collective pour placer la société dans une perspective de développement durable à travers un changement de paradigme de l'action collective.

Mobilisant les individus pour la couverture de besoins qui leur sont essentiels, l'économie collective repose sur une dynamique endogène au corps social qui la pratique, tout en tenant compte des contingences naturelles, sociales et institutionnelles de l'environnement territorial. C'est ce qui en fait la spécificité. Visant à la satisfaction de besoins individuels et collectifs déterminés et s'évaluant à l'aune de la couverture de ces besoins, l'économie collective repose sur une approche nécessairement capacitaire des pratiques et sur le développement de la capacité des acteurs. En tant qu'elle contribue à l'institution d'un commun de la protection face aux risques qui menacent les écosystèmes vivants qui nous environnent, l'économie collective n'est appropriable ou privatisable par aucune de ses parties prenantes. Elle constitue par elle-même une part commune. En tant qu'elle institue un commun de la subsistance, au sens des possibilités d'existence, l'économie collective n'est ni publique ni privée, elle est publique et privée. Sa particularité est de nourrir un système de production durable et résilient dans la transition énergétique et écologique, grâce à son réseau coopératif et aux règles d'emploi des capacités qu'elle développe.

III - Pour un développement durable, redonner du sens à l'action publique

Le temps est donc venu d'un retour au rôle de l'action publique. Mais pour y parvenir, il est indispensable que chaque individu se réapproprie la politique, au sens noble du terme, et s'implique dans la vie collective, comme contributeur à l'intérêt général, et pas seulement comme consommateur. Le grand élan de solidarité manifesté dans cette crise sanitaire, les initiatives bénévoles développées pour venir en aide, démontrent l'ampleur du réservoir d'actions collectives dont sont capables nos concitoyens. Et pourtant, toute cette création de valeur n'est pas comptabilisée dans le Produit Intérieur Brut !

La réappropriation durable de l'action collective par les individus suppose cependant le rétablissement de la confiance vis-à-vis des institutions et de ceux qui les dirigent. Cela ne peut se faire que par le partage d'exigences.

La première des exigences est de redonner du sens à l'action publique et plus généralement aux politiques publiques qui ont des défis majeurs à relever :

- celui de rétablir les règles du jeu d'un système économique équilibré, en régulant, en stoppant les potentialités de contournement, en rétablissant l'équilibre travail-capital pour rendre égal le jeu mondial, en remettant la question de la répartition au cœur de l'analyse économique ;
- celui de la gestion des conflits entre le court terme et le long terme, entre la micro-économie et la macro-économie, entre le conjoncturel et le structurel ;

- celui de la croissance économique, fondée sur des mesures incitatives et sur l'investissement public, qui n'est pas une charge, mais bien un investissement, créateur de croissance et d'emploi ;
- celui de la refondation de la notion de service public et de la consolidation des moyens affectés à sa gestion, afin que non seulement « la main publique » tempère la domination de « la main invisible » du marché, mais aussi réponde aux exigences de l'économie des besoins ;
- celui des réponses à apporter à la crise environnementale et de la raréfaction des ressources naturelles, dont les conséquences vont s'avérer catastrophiques si rien n'est fait ;
- ceux de l'éducation, parce que c'est la base de tout - de la formation permanente parce que le monde évolue de plus en plus rapidement et qu'il faut s'adapter - de la culture parce que le passé et nos histoires doivent éclairer le futur.

Une autre exigence est que l'Etat et les collectivités publiques, représentatifs des citoyens, jouent collectif, déjà entre eux, mais aussi avec toutes ces organisations également représentatives des citoyens que sont les corps intermédiaires et les composantes de l'économie sociale et solidaire (ESS). Conjuguer les valeurs et les intelligences des uns et des autres est probablement l'un des meilleurs moyens de mieux servir l'intérêt général et de s'engager dans la refonte de notre modèle de développement.

L'action publique a connu depuis les années 1980 des changements profonds. Les modes de gouvernance ont été bouleversés avec le concept de nouvelle gestion publique et la réorientation des politiques publiques. Dans le contexte de grave crise que traverse le monde, il est nécessaire de s'interroger sur la refondation de cette action publique, dans ses modes d'administration mais aussi de mobilisation des organisations publiques. La montée en puissance des valeurs de l'économie sociale et solidaire portées par les organisations qui la composent pousse également à réfléchir sur le rôle que devraient jouer les différentes structures publiques et privées non-lucratives pour remettre au goût du jour les formes d'économies qui servent avant tout l'intérêt collectif. Il s'agit de rechercher une meilleure efficacité, une réponse plus adéquate aux attentes sociétales et un ancrage plus étroit de l'intérêt général à la logique du développement durable.

En centrant l'action publique sur l'analyse des coûts, conformément certes à l'analyse économique standard, on s'est écarté cependant de ce qui devrait être fondamental en matière d'action publique : servir l'intérêt général dans une perspective de développement durable et en réponse aux attentes sociétales. L'orientation de l'action publique vers le développement durable conduit ainsi à repenser les politiques publiques déployées dans le cadre de la nouvelle gestion publique, et à refonder l'action collective autour des défis d'avenir.

Dans le contexte actuel, les mesures à prendre devraient s'inscrire dans quatre orientations cruciales :

- **Lutter contre le réchauffement climatique**

Pour être à la hauteur des défis du réchauffement climatique, qu'ont notamment précisé les travaux du GIEC (2018, 2019), une mobilisation rapide, générale et de très grande ampleur s'impose. Elle implique d'y associer tous les acteurs qu'ils soient publics et privés. La conduite de politiques publiques et d'actions fortes des organisations publiques et de l'ESS y est à cet égard cruciale.

- **Développer l'investissement public dans le cadre de politiques de long terme**

Incitées par les 17 Objectifs de développement Durable de l'ONU, les organisations publiques et tout particulièrement celles qui opèrent dans les services publics doivent jouer un rôle majeur pour les investissements dans les infrastructures et la production de biens publics. Veiller au développement durable devrait conduire à renforcer les missions stratégiques d'intérêt général des organisations publiques, même si cela peut nuire à la rentabilité et contrarier la réalisation d'objectifs budgétaires et financiers de court terme des autorités publiques. C'est particulièrement le cas pour le système de santé soumis à de très lourdes tensions avec la crise sanitaire, mais qui depuis des années souffre de politiques budgétaires restrictives sans pour autant améliorer son efficacité. Le système ne tient aujourd'hui que grâce à l'engagement au-delà du possible des personnels qui lui sont attachés. Ce n'est pas une situation durable.

- **Promouvoir la cohésion sociale et territoriale**

Les organisations publiques ont un rôle de premier plan à jouer en matière de cohésion sociale et territoriale, mais aussi les organisations de l'ESS en proximité forte avec leur territoire. Leur capacité à atténuer les effets de la crise économique a clairement été mise en évidence par la crise des années 2007 et suivantes. Des nationalisations ont permis notamment dans de nombreux pays de pérenniser le tissu productif et d'atténuer les effets sociaux catastrophiques de la récession. La capacité des organisations publiques de s'adapter aux transformations des politiques publiques est patente tout comme leur capacité contributive aux politiques territoriales, qu'elles soient régionales ou locales.

- **Déployer de nouvelles gouvernances multiniveaux et multi-partenariales**

L'efficacité de l'action publique conduit aujourd'hui les autorités publiques de différents niveaux (local, régional, national, voire supranational) à coopérer activement, dans ce qu'on appelle la gouvernance multiniveau. Dans cette optique, l'efficacité dépend de la répartition des attributions respectives des différents niveaux de gouvernance. Le principe de subsidiarité prôné par l'Union européenne, est ainsi de faire conduire les actions nécessaires aux entités compétentes les plus proches de ceux qui sont directement concernés par cette action.

Du fait des enjeux majeurs du développement durable, ces principes devraient cependant s'appliquer plus largement et en plus étroite coordination des acteurs publics. Cela devrait également conduire en toute logique à mobiliser plus activement les opérateurs, notamment les organisations publiques qui sont les plus à même de répondre à des missions publiques d'intérêt général du fait de leurs spécificités propres. Il s'agirait aussi, en application du principe de proximité, d'impliquer plus largement et étroitement l'ensemble des parties prenantes et tout particulièrement celles de l'ESS. L'objectif est d'associer, dans une démarche d'apprentissage et de mobilisation des acteurs, mais aussi d'élaboration commune de l'action collective, l'ensemble des organisations.

IV - Economie sociale et solidaire, finance socialement responsable : marquer la différence

Le temps est également venu d'un développement soutenu de l'économie sociale et solidaire qui montre son utilité sociale et sa résilience face aux crises, ainsi que d'une réorientation du système financier. En quoi l'économie sociale et solidaire, la finance socialement responsable peuvent-elles être vecteurs de transformation pour un développement durable ? Cette question est particulièrement d'actualité au moment où chacun s'interroge sur les moyens de s'engager dans un développement durable post crise. Elle alimente bon nombre de réflexions et de travaux non seulement d'universitaires, mais aussi de tous ceux qui dans la société civile considèrent qu'il est indispensable aujourd'hui de changer de modèle économique et de mieux utiliser le système financier si l'on veut éviter de graves désagréments dans le futur.

L'ESS est un contributeur économique à part entière. Elle intervient dans de nombreux domaines : la production de biens et services, la protection sociale, la santé, la finance, l'assurance, l'agriculture, le sport, la culture, etc... C'est un modèle économique qui s'appuie sur un système de valeurs qui met l'humain en son centre et non l'argent, et qui fonctionne de façon démocratique. C'est un modèle économique parfaitement adapté à l'évolution de la société et aux transitions de tous ordres, en capacité de produire de l'innovation sociale. Bien évidemment, les organisations de l'ESS ne sauraient à elles seules constituer l'intégralité du Produit Intérieur Brut, mais leur part peut progresser significativement. En tous cas, l'esprit, les valeurs et les pratiques de l'ESS doivent devenir la norme en matière économique, sociale et environnementale. Pour autant elles ont besoin de mieux faire connaître leur différence auprès des citoyens et de bénéficier d'une vraie reconnaissance par les pouvoirs publics et les institutions, au-delà du simple constat de leur existence. Elles doivent bien sûr faire la démonstration qu'en conciliant l'économie avec les valeurs universelles de solidarité et de démocratie, elles ont une utilité sociale et collective supérieure à celle de l'économie néolibérale qui démontre ses limites en termes d'humanisation et de satisfaction des besoins de la société.

C'est pour cela que les Etats et les collectivités publiques se doivent de favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire, et d'en promouvoir les valeurs. Des initiatives de partenariat public-privé non-lucratif ont été prises dans certains territoires. Mais on est encore loin de ce qu'il serait nécessaire de faire en terme de reconnaissance de l'ESS et de co-construction des politiques publiques face aux besoins sociaux des individus et dans un contexte de raréfaction des ressources publiques.

De son côté, **la finance socialement responsable** est un concept qui se développe de plus en plus dans nos pays. Finance solidaire, investissement socialement responsable, finance verte, sont des notions portées aujourd'hui par des acteurs publics et privés qui se sont engagés dans la distribution de produits de placement financier répondant à ces critères. D'autres acteurs se sont donnés comme mission de délivrer des labels. Il est heureux que dans ce contexte de finance mondialisée mal maîtrisée, face aux multiples enjeux économiques, sociaux et environnementaux, l'idée se soit développée d'une finance plus raisonnable, au service d'une économie plus éthique, plus responsable et plus solidaire. Pour autant, malgré l'intérêt suscité auprès du public et la demande émanant d'investisseurs soucieux de contribuer aux solutions sociales et environnementales, la finance socialement responsable reste encore à développer. L'objectif serait donc de passer du marché de niche à une part de marché significative. Pour cela, les produits estampillés ISR doivent être considérés comme des produits financiers comme les autres, par les marchés, comme par les acteurs de ces marchés ainsi que dans l'opinion publique.

Si l'on a vu s'organiser ces dernières années un environnement mieux structuré pour l'Investissement Socialement Responsable, avec des acteurs qui prennent une part de plus en plus grande dans le développement du secteur - agences de notation extra-financière, organismes de promotion de l'ISR, créateurs d'indices boursiers éthiques, associations d'actionnaires,...- les pouvoirs publics doivent mieux prendre en compte l'intérêt de la finance socialement responsable dans le développement soutenable, à commencer dans les entreprises et les établissements qui sont sous son contrôle. Ils devraient également encourager cette conjugaison d'acteurs pour accélérer la mutation du secteur financier vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale. Il serait également d'un grand intérêt de mieux mobiliser l'épargne des ménages vers les investissements productifs répondant aux enjeux du développement durable. Considérant que la finance et les instruments financiers sont au cœur des modèles économiques, la question est de savoir comment ils peuvent être utilisés pour favoriser l'intérêt collectif dans les territoires, et si d'autres modèles sont envisageables, notamment les systèmes de monnaie locale ou alternative.